



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
4 avril 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation
et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités
productives et un développement durable
Deuxième session
Genève, 19-21 mars 2014

Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur
l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat
pour le renforcement des capacités productives
et un développement durable sur sa
deuxième session

Tenue au Palais des Nations, Genève, du 19 au 21 mars 2014

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président	2
II. Questions d'organisation.....	13
Annexe	
Participation	14



I. Résumé du Président

1. La deuxième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable s'est tenue à Genève du 19 au 21 mars 2014. Conformément au mandat établi par le Conseil du commerce et du développement, cette deuxième session avait pour thème: «L'innovation pour le renforcement des capacités productives et le développement durable: cadre directif, instruments et capacités essentielles». Ces questions ont été abordées au cours d'une série de réunions-débats, sur les cadres institutionnels, les possibilités d'apprentissage offertes par les réseaux pour la science, la technologie et l'innovation (STI), les transferts de technologie, le rôle des chaînes de valeur mondiales et les politiques d'innovation centrées sur la demande.

A. Ouverture de la session

2. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a décrit le rôle important de la technologie dans les travaux de la CNUCED depuis les années 1970. Il a dit que les pays devraient intégrer la conception et l'application des stratégies de STI dans leur stratégie générale de développement globale pour garantir une croissance économique équitable. La conception intégrée de l'organisation en matière de politiques de développement avait pour principe la cohérence et la complémentarité des politiques. Dans la mesure où soutenir la STI était particulièrement urgent dans les pays les moins avancés, la CNUCED était d'avis que le développement technologique et les capacités d'innovation devraient figurer dans le programme de développement pour l'après-2015.

3. Dans sa présentation du point 3 de l'ordre du jour et du document TD/B/C.II/MEM.4/5, intitulé «Compétences dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation: lacunes, cadre directif et moyens d'action dans l'optique d'un développement durable», la Directrice de la Division de la technologie et de la logistique a dit que la réunion d'experts s'inscrivait dans le droit fil des travaux de l'organisation visant à mettre la science, la technologie et l'innovation au service du développement, dont le programme d'examen des politiques de STI. À cet égard, un certain nombre de questions qui seraient examinées au cours de la réunion relevaient également des travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement, dont la CNUCED assurait le secrétariat. L'un des thèmes prioritaires de la Commission en 2014 était la STI dans l'optique du programme de développement pour l'après-2015 et elle serait tenue informée du débat et des conclusions de la réunion d'experts. Une interaction fructueuse entre les deux instances était importante.

B. Réunion-débat I: Cadres institutionnels applicables aux politiques de la science, de la technologie et de l'innovation

4. Dans son exposé, le Commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie de l'Union africaine a indiqué la façon dont la production, la concurrence et le commerce menaient successivement à la création de richesses. Dans cet enchaînement, l'innovation pouvait être introduite à chaque étape, et il était essentiel de proposer des produits compétitifs qui se vendent bien. Pour encourager l'innovation technologique, il était nécessaire de protéger les connaissances et les produits et de mobiliser une volonté politique. Afin de combler ses lacunes en matière de STI, l'Afrique devait investir dans les moyens culturels et financiers nécessaires pour acquérir et créer des technologies

innovantes, développer son aptitude à absorber ces technologies et ouvrir de nouveaux débouchés à la main-d'œuvre locale qualifiée.

5. Le Secrétaire général du Bureau national des politiques relatives à la science, la technologie et l'innovation (Thaïlande) a présenté le cadre directif et institutionnel de son pays en matière de STI. La STI était ancrée en Thaïlande dans un climat politique porteur. Le plan national de STI prévoyait des objectifs quantitatifs pour la recherche-développement (R-D), considérait très important d'investir dans la jeune génération pour constituer un capital humain et encourageait la participation active du secteur privé.

6. Dans son exposé, le Directeur du Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie (Pays-Bas) a estimé que si les causes du rattrapage et de la croissance économiques de l'Asie du Sud-Est faisaient débat, les politiques de STI et l'adoption de connaissances et de technologies étrangères, et le renforcement simultané des capacités nationales étaient tous des éléments importants pour expliquer le succès de la région. À son avis, deux nouveaux modes de rattrapage étaient apparus récemment. Le premier était la croissance et le développement de rattrapage fondé sur les ressources naturelles; le deuxième reposait sur les services. S'agissant des systèmes nationaux d'innovation, il n'existait pas de système optimal unique pour tous les pays, chaque système national étant le résultat d'une évolution propre. Une coordination et une mobilisation efficaces des pouvoirs publics étaient indispensables au bon fonctionnement du système. Les politiques de STI nationales étaient donc liées intrinsèquement au contexte.

7. Un spécialiste de haut niveau de la Banque mondiale des politiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) a présenté les conclusions d'un rapport de l'Institut de la Banque mondiale sur la Finlande en tant qu'économie de la connaissance et sur les politiques et la gouvernance de ce pays pour la STI. Un certain nombre d'enseignements pouvaient être utiles à d'autres pays. À titre d'exemple, l'économie de la connaissance était considérée en Finlande comme un écosystème multipartite, et la reconnaissance de l'éducation comme un facteur de compétitivité décisif pouvait être pertinente pour les pays, dans de multiples situations de développement. L'intervenant a insisté sur l'importance d'une culture solide dans le domaine de l'évaluation des politiques.

8. Dans son exposé, le professeur de l'Université Saints-Cyrille-et-Méthode, d'ex-République yougoslave de Macédoine a dit que le pays avait connu une forte croissance, mais n'avait disposé d'un cadre formel en matière de STI qu'à partir de 2010. La politique avait déjà permis de meilleurs résultats sur le plan de l'innovation et une réduction du chômage. Le pays prévoyait de renforcer l'interaction entre les pouvoirs publics, le monde universitaire et les entreprises et de promouvoir le renforcement des capacités entrepreneuriales.

9. Au cours du débat qui a suivi, un représentant a estimé qu'il pouvait y avoir une contradiction entre un accroissement des apports technologiques aux pays en développement et des écarts croissants de production technologique, comme cela était mentionné dans le document TD/B/C.II/MEM.4/5. Le secrétariat a indiqué que ces tendances montraient que les dépenses de recherche-développement ne se traduisaient pas forcément en une amélioration des résultats d'innovation si des objectifs cohérents n'étaient pas définis pour les politiques de STI et si ces politiques n'étaient pas appliquées de façon coordonnée, suivie et efficace.

10. En réponse à une question sur le rôle de la STI dans le développement des pays dont l'économie repose sur l'exploitation des ressources naturelles, un expert a indiqué que le développement fondé sur les ressources naturelles n'avait pas fonctionné par le passé du fait que la valeur ajoutée était créée en dehors des pays d'origine. Le développement

technologique avait donné aux pays la possibilité d'internaliser les parties les plus rentables de la chaîne de valeur, même si cela exigeait un renforcement des capacités.

11. Plusieurs experts ont souligné l'importance de stratégies d'innovation globales qui tiennent compte de la totalité de l'écosystème d'innovation. Plusieurs participants ont estimé que dans un tel écosystème, les pays devaient tenir compte de nombreuses questions, qu'il s'agisse d'inciter les jeunes à faire carrière dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques ou de financer des programmes de STI.

12. Lors d'un échange de vues sur le rôle de la propriété intellectuelle, des incitations et des partenariats public-privé, un expert a estimé que les incitations et les capacités allaient de pair; à titre d'exemple, un régime des brevets perfectionné présentait peu d'intérêt pour les entreprises locales, en l'absence de capacités locales. Par ailleurs, la possibilité de développer des brevets inutilisés pouvait aussi constituer une incitation pour les entrepreneurs et les créateurs grâce à des mécanismes comme le programme finlandais d'innovation «Innovation Mill». De plus, la recherche scientifique n'était pas la seule source de connaissances: les industriels et les consommateurs pouvaient eux aussi être des sources de connaissances et d'innovation.

13. En réponse à une question sur le rôle de l'innovation dans l'évolution politique et sociale vers des modèles plus efficaces, un intervenant a estimé que cela supposerait un changement culturel parmi les décideurs consistant à passer d'une vision à court terme à une vision à long terme et à donner rang de priorité aux débouchés pour les jeunes générations; la continuité dans la gestion des politiques de STI était également importante.

C. Réunion-débat II: Possibilités d'apprentissage par les réseaux pour la science, la technologie et l'innovation

14. Dans son exposé, le Commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie (Union africaine) a souligné l'importance des réseaux de STI pour l'apprentissage. On assistait à une nouvelle prise de conscience de l'importance des politiques de STI, non seulement en Afrique, mais aussi dans les autres pays en développement. En Afrique, les réseaux de STI s'étaient surtout intéressés aux principaux problèmes rencontrés par la population dans les domaines de l'agriculture, de la santé et des changements climatiques. Les réseaux de recherche pouvaient contribuer à accroître la sensibilisation et à faire pression pour que des fonds de recherche soient alloués aux domaines prioritaires. Étant donné l'importance de la STI dans le développement, ces réseaux devaient jouer un rôle essentiel dans l'élaboration des politiques. L'heure était venue pour la région africaine de définir les politiques et les moyens d'un développement tirant parti de la STI.

15. Une membre du conseil du Global Network for the Economics of Learning, Innovation, and Competence-Building Systems (Globelics) a présenté les résultats obtenus par ce réseau et son bureau pour l'Amérique latine, LALICS. Le réseau Globelics avait pour but de favoriser le renforcement des capacités universitaires dans les pays du Sud, de promouvoir le développement fondé sur le savoir et de servir de cadre de coopération Sud-Sud. Il opérait au moyen de plusieurs bureaux régionaux. En favorisant la participation d'éminents chercheurs à ses activités, le réseau avait été en mesure d'influencer les priorités de recherche et les politiques locales. En outre, il jouait en outre un rôle de facilitation grâce au dialogue des chercheurs avec les décideurs. L'intervenante a aussi présenté des initiatives récentes pour mettre en place un réseau d'organes consultatifs multipartites latino-américains s'occupant de STI.

16. Dans son exposé, la responsable du bureau de Globelics pour l'Afrique (Africalics) a indiqué que le réseau réunissait des universitaires, des décideurs et des professionnels réputés ayant une connaissance théorique et pratique des questions de STI en Afrique. Dans le contexte africain, les réseaux d'action et les programmes de renforcement des capacités devaient tenir compte de facteurs comme les lacunes de la formation formelle en matière de STI, un secteur informel important constitué de petites entreprises et de microentreprises, et la prédominance d'une conception linéaire des politiques de STI. Africalics contribuait au développement des capacités de recherche en STI en Afrique, servait d'incubateur à des projets de recherche et avait créé un site Web proposant de la documentation en ligne.

17. Une professeure de l'Université d'Athènes a décrit les résultats du programme de la Commission européenne sur les politiques et les systèmes de recherche et d'innovation (ERAWATCH). Elle a souligné l'importance de données factuelles et d'objectifs précis pour l'élaboration des politiques de STI et l'intérêt des retombées du réseau, notamment la production de travaux universitaires à partir des données ERAWATCH. D'après son expérience, le capital humain, la gouvernance et la résistance au changement constituaient des obstacles plus sérieux à la transformation des apports en produits que les contraintes financières, pourtant très lourdes. Les pays en développement et les pays de l'Union européenne en phase de rattrapage avaient tiré les leçons analogues, et certains dispositifs efficaces comme les incitations fiscales et les bons d'innovation, avaient été rapidement adoptés par d'autres pays.

18. Plusieurs participants ont voulu en savoir plus sur l'interaction entre les réseaux et les décideurs. Deux experts ont répondu que la qualité de l'interaction était généralement fonction de celle des décideurs du pays et que les systèmes de responsabilité et les caractéristiques personnelles des décideurs jouaient un rôle pour garantir cette interaction. Des mécanismes efficaces d'application et de coordination étaient également importants. D'autres participants ont indiqué que l'interaction entre les deux avait toujours été difficile. Des réseaux comme Globelics étaient centrés surtout sur la recherche; dès lors, leur message devait être adapté pour atteindre les décideurs. En outre, les chercheurs à titre individuel étaient un vecteur important pour relayer le message de Globelics auprès des organisations nationales et internationales. Les décideurs pouvaient aussi jouer un rôle en finançant la recherche et en collaborant aux activités du réseau.

19. D'aucuns ont estimé que, dans la mesure où Globelics mettait l'accent sur le caractère interactif de l'innovation, sa contribution principale était d'avoir apporté un cadre théorique et analytique fondé sur la notion de système national d'innovation. Globelics considérait l'innovation comme un phénomène du secteur productif; dès lors, son message principal était qu'elle était déterminante pour le développement économique et social. L'innovation était importante, car elle déterminait la compétitivité, la productivité et le bien-être social.

20. Les participants ont évoqué le potentiel des infrastructures numériques pour assurer la connectivité des travaux de recherche sur les politiques en Afrique. Plusieurs ont estimé que la connectivité ne posait pas de problème pour collaborer avec les universités et les administrations. En revanche, les infrastructures numériques se révéleraient probablement inadaptées dans le cas d'une collaboration avec le secteur privé.

21. En réponse à des questions sur la possibilité de mettre en œuvre des réseaux comparables à ERAWATCH dans les régions en développement et sur les débouchés possibles pour des réseaux concernant les politiques de STI, un intervenant a indiqué que l'on ne savait pas précisément dans quelle mesure la structure fonctionnerait dans d'autres régions, bien qu'elle soit un très bon outil de coopération du fait qu'elle mettait l'accent sur le secteur privé. Les résultats d'évaluation de cette initiative dans le contexte européen étaient mitigés.

22. Quelques participants ont souligné l'importance de la recherche d'information pour l'élaboration des politiques; en effet, les politiques devaient servir un but et s'adapter aux évolutions.

D. Réunion-débat III: Transferts de technologie

23. Un expert de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse) a parlé des transferts de savoir technologique et des liens entre les transferts de technologie et l'innovation. Les études actuelles sur la question s'intéressaient aux transferts entre les universités et les entreprises, d'une part, et aux transferts entre les entreprises dans différents pays, d'autre part. Les capacités d'absorption étaient un facteur décisif de la réussite des transferts, et les transferts étaient fonction de la demande. Les transferts de technologie s'inscrivaient dans un processus à long terme plus vaste visant à ce que la technologie joue un rôle moteur dans le commerce, la croissance et le développement. Toutefois, l'effet sur l'innovation ne devait pas être tenu pour acquis, car certaines conditions commerciales et économiques devaient être réunies pour que la technologie ait une incidence sur la productivité. Dans le cas contraire, les transferts de technologie ne déboucheraient pas nécessairement sur l'innovation. Le savoir économique, en ce qui concerne la viabilité commerciale d'un transfert de technologie n'était pas transférable et était subordonné au processus de découverte entrepreneuriale dans les pays recevant la technologie. Les structures d'appui qui permettaient la découverte entrepreneuriale dans l'optique du développement technologique et de l'expérimentation des entreprises étaient des catalyseurs essentiels et comportaient nécessairement des instruments de propriété intellectuelle pour rendre la technologie commercialisable et inciter les chefs d'entreprise à s'engager dans de nouveaux projets.

24. Deux exposés, l'un d'une experte de l'Université d'Oxford, l'autre d'un expert de l'Université de Navarre (Espagne), ont concerné les résultats d'études récentes sur l'innovation dans deux pays en développement, le Ghana et le Kenya. Plusieurs éléments communs se sont dégagés de ces exposés. Premièrement, l'innovation avait un caractère différent dans les pays en développement et il était nécessaire, pour la comprendre, de considérer les secteurs traditionnels et également l'économie informelle. Les modalités de diffusion étaient nombreuses, de la diffusion classique par le commerce à l'investissement étranger direct et aux transferts de connaissances dans le domaine numérique. Deuxièmement, les initiatives d'innovation étaient généralement le fait d'acteurs locaux: clients, employés, pôles d'activité, réseaux professionnels, concurrents, etc. L'imitation était une source fondamentale d'adaptation technologique. La taille des entreprises semblait influencer fortement l'activité innovante, et des mesures pour intégrer les marchés et favoriser la croissance des entreprises pouvaient être de puissants moteurs d'innovation. Les entreprises qui avaient développé des activités de R-D et des transferts de technologie internes étaient aussi capables de repérer et d'acquérir les technologies en externe et de les diffuser en interne. Un expert a estimé que les petites entreprises étaient plus enclines à utiliser le secret commercial pour gérer leur propriété intellectuelle que des instruments plus formels comme les brevets.

25. Un expert de l'Université nationale autonome du Mexique a parlé de trois niveaux de transfert de technologie: les transferts de technologie internationaux, les transferts de technologie des services de recherche d'une entreprise vers ses services opérationnels, et les transferts des universités vers les entreprises. Le commerce et l'investissement étranger direct (IED) étaient deux des principales sources des flux internationaux de connaissances et de technologie. Dans le cadre de l'IED, les technologies qui étaient transférées étaient souvent des technologies éprouvées. Dans les pays en développement, la plupart des entreprises avaient besoin de programmes et de structures de formation et de conseil pour les aider à sélectionner les technologies, à en négocier l'acquisition, à les assimiler et à les

adapter, et à les exploiter commercialement. Le succès commercial des transferts de technologie passait par la mise en œuvre d'un certain nombre de compétences internes, dont la communication entre différents services (recherche-développement, production, commercialisation et finances). L'innovation ouverte prenait de plus en plus d'importance, et il convenait de réévaluer le rôle et l'impact de la propriété intellectuelle, de mettre celle-ci en corrélation avec les perspectives commerciales et de la gérer efficacement.

26. Plusieurs experts ont souligné que les politiques publiques devaient reconnaître les spécificités de l'innovation dans les pays en développement et s'atteler à améliorer les interactions entre les acteurs locaux de l'innovation. À titre d'exemple, les universités devraient être incitées à coopérer avec les entreprises locales, car de nombreux débouchés étaient possibles pour peu que les transferts soient convenablement gérés. Pour cela, il fallait comprendre la différence de culture entre les établissements de recherche et les entreprises. Des services efficaces dans les universités pour les transferts de technologie étaient un outil important qu'il fallait soutenir.

27. Certains facteurs empêchaient de transposer les cas probants de transferts de technologie associés à un processus de découverte entrepreneuriale, notamment le manque de compétences de gestion en ce qui concerne l'utilisation de la propriété intellectuelle. Il était de plus en plus important de comprendre comment passer de la détention exclusive de la propriété intellectuelle à un codéveloppement faisant intervenir un dépôt de brevet et une commercialisation conjoints, car le coût de la protection internationale des brevets était élevé. L'utilisation du secret commercial, si elle était courante, limitait l'aptitude de l'entreprise à interagir avec d'autres acteurs de l'innovation, et d'autres instruments de propriété intellectuelle étaient plus appropriés.

28. D'autres obstacles sérieux à l'innovation étaient le coût d'entrée – une concurrence forte et bien installée – et le coût induit par les contraintes réglementaires.

29. Certains experts ont soulevé la question des éléments qui pouvaient inciter les personnels des universités et des entreprises à orienter leurs activités de recherche vers l'innovation. Cela nécessitait d'évaluer et de modifier les règles qui régissaient l'avancement professionnel et les primes aux chercheurs et aux enseignants. L'élaboration d'indicateurs mesurant l'impact sur la société plutôt que les produits de recherche – nombre de travaux publiés ou de brevets déposés – s'était révélée utile.

30. Certains experts ont demandé si une nouvelle forme de gouvernance internationale pourrait aider les pays en développement à tirer parti des transferts de technologie. Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité de faire figurer la technologie dans le programme de développement pour l'après-2015.

31. Un expert a signalé qu'il était difficile de concevoir des politiques efficaces de transfert de technologie et a demandé comment les pays pourraient parvenir à un équilibre entre l'utilisation de modalités nationales et internationales de transfert de technologie. Un autre expert a répondu qu'une bonne diffusion des connaissances, de la technologie et de l'innovation était indispensable pour qu'un système d'innovation soit efficace. Un autre expert a fait valoir que, s'agissant de l'équilibre entre les achats et la création de technologies, la situation variait d'un pays à l'autre en fonction de leur niveau de développement.

E. Réunion-débat IV: Chaînes de valeur mondiales et capacités des entreprises, des industries et des économies dans les pays en développement

32. Un professeur de l'Université de Pavie (Italie) a exposé la façon dont les chaînes de valeur mondiales (CVM) progressaient dans divers secteurs, ce qui avait pour effet de fragmenter la chaîne de valeur des produits et de disperser les activités au niveau des entreprises et entre les pays. Cinq types de CVM pouvaient être distingués, avec pour chacune un type de gouvernance différent de la part des entreprises dominant la chaîne. Le type de gouvernance était fondamental car il influait sur les flux de connaissances et les possibilités d'apprentissage dont bénéficiaient les fournisseurs participants (entreprises ou agriculteurs), ce qui, ensuite, déterminait la possibilité, pour des fournisseurs, soit d'intégrer la chaîne, soit de monter en gamme dans celle-ci. Les flux de connaissances et l'apprentissage offerts aux fournisseurs des CVM captives étaient certes plus dynamiques, car ces fournisseurs avaient des capacités plus faibles, mais les entreprises dominantes limitaient généralement les perspectives d'évolution à des activités de moindre valeur ajoutée. Les CVM modulaires et relationnelles n'aidaient guère directement les fournisseurs pour la montée en gamme, et l'apprentissage était soit autonome (dans les CVM modulaires), soit mutuel, auprès des entreprises dominantes (dans les CVM relationnelles). Les politiques appliquées par les gouvernements pour promouvoir la montée en gamme des fournisseurs locaux variaient selon le type de CVM considéré.

33. Plusieurs instruments de politique générale pouvaient être utilisés par les décideurs pour favoriser l'intégration ou la montée en gamme des entreprises ou des agriculteurs locaux dans les CVM, notamment: promouvoir le développement de systèmes d'innovation robustes dans un secteur donné; créer des institutions pour soutenir les entreprises ou les agriculteurs (organismes métrologiques et normatifs, ou associations sectorielles, à titre d'exemple); renforcer les capacités des entreprises ou des agriculteurs, notamment par des programmes de formation; créer des pépinières ou des groupes d'entreprises et utiliser les partenariats public-privé, notamment des alliances pour la recherche, afin de promouvoir la collaboration et les flux de connaissances. D'autres politiques de STI pouvaient aussi renforcer les systèmes d'innovation et inciter les entreprises et les agriculteurs à renforcer leurs capacités.

34. L'expert du Centre d'études du développement (Inde) a présenté le bilan de l'intégration des entreprises indiennes dans les CVM de TIC, qui avait été un franc succès. L'Inde avait acquis des capacités technologiques robustes dans les TIC, en particulier dans les logiciels, pour devenir un des principaux exportateurs mondiaux de logiciels et de services d'externalisation. Les capacités dans le domaine du matériel et la production de biens électroniques ne se développaient pas au même rythme, cependant. Il y avait une nette différence avec la Chine, qui avait acquis de solides capacités dans les équipements de TIC et était devenue un producteur-exportateur de biens électroniques de premier ordre, mais n'était pas un grand exportateur de logiciels. L'insuffisance des capacités pour le matériel, la nécessité d'accroître la production de logiciels pour les besoins du pays plutôt que l'exportation, et les lacunes dans les bases de données logicielles existant en Inde étaient des points qu'il fallait traiter. En ce qui concerne la production pour usage national, les marchés publics pouvaient être un outil stratégique des politiques publiques.

35. L'intervenant de l'Université du Cap (Afrique du Sud) a présenté le bilan des fabricants automobiles sud-africains dans les CVM automobiles depuis la libéralisation économique des années 1990. En Afrique du Sud, le secteur s'était développé avec le soutien de la politique industrielle et se caractérisait par une production réduite comportant un grand nombre de modèles et d'assez faible productivité. La compétitivité globale s'était améliorée avec l'intégration mondiale, mais restait inférieure à celle de pays concurrents.

Les liens entre la R-D et les capacités technologiques avaient été assez complexes, et les capacités technologiques n'avaient pas nécessairement diminué bien que la R-D locale ait chuté. Certaines entreprises avaient développé des capacités technologiques avant la libéralisation, mais étaient armées en partie pour produire sous l'échelle minimum efficace pour le marché intérieur, et ce n'était pas les mêmes capacités qui étaient nécessaires pour être compétitif une fois le secteur intégré sur le plan mondial. Depuis que les entreprises sud-africaines étaient entrées dans les CVM, les achats de technologies et de matériel sous licence avaient été la norme, et il n'y avait guère eu d'efforts des entreprises locales en interne dans le cadre de la R-D. Un organisme national des normes automobiles avait joué un rôle déterminant pour le respect des normes internationales. Deux des faiblesses principales étaient le développement insuffisant des compétences et la libéralisation trop rapide du secteur, qui se traduisaient pour les entreprises locales par une difficulté à s'adapter à la mondialisation.

36. Le responsable des questions relatives à l'agriculture et aux entreprises de Kenya Horticultural Exporters LTD a présenté le bilan de l'intégration des petits exploitants kenyans dans les CVM agricoles. Les petits exploitants se heurtaient à des difficultés multiples, notamment une échelle de production très restreinte, des difficultés d'accès au financement, de faibles taux de productivité, des schémas de production fragmentés et éclatés, des retards importants dans les connaissances, des taux d'alphabétisation faibles, des infrastructures physiques inadaptées, des problèmes d'accès aux intrants, des coûts de transaction élevés et des difficultés de conformité aux normes nationales et internationales. Il était vital pour l'agriculture de répondre aux normes sanitaires et phytosanitaires et aux exigences de traçabilité et d'adopter des pratiques de référence. Il était possible d'intégrer les petits exploitants dans les CVM et d'augmenter leur niveau de vie et de revenu en leur assurant le soutien indispensable pour surmonter ces difficultés. Il fallait notamment recenser les petits exploitants nécessitant une aide, renforcer leurs capacités, améliorer le contrôle de gestion, mettre en place des liens conformes aux exigences des marchés mondiaux, adopter des pratiques de production durables et tirer parti de systèmes commerciaux équitables. Souvent, tel ou tel modèle de partenariat public-privé devait aussi être prévu.

37. Plusieurs experts ont évoqué les risques de «course à l'abîme» lorsqu'un pays cherche à passer d'activités productives à faible valeur ajoutée à des activités de préproduction à plus haute valeur ajoutée comme la R-D, la conception et la logistique, ou de postproduction comme la commercialisation et les services. Plusieurs experts ont estimé que ces risques étaient réels, et l'un d'entre eux a cité l'exemple du secteur des vêtements, où certains producteurs de pays en développement se livraient à une course à l'abîme concernant les salaires, envisagés comme un outil concurrentiel pour intégrer les CVM du secteur. Cela étant, les CVM augmentaient aussi les chances pour les pays en développement d'entrer dans de nouvelles activités, et les entreprises pouvaient tenter de passer outre aux CVM pour trouver des options plus lucratives et s'extraire des CVM défavorables aux producteurs locaux. Un expert a fait valoir qu'un système d'innovation robuste pouvait aider les pays à faire en sorte que l'intégration dans les CVM donne de meilleurs résultats.

38. S'agissant de l'efficacité avec laquelle les politiques de STI permettaient la montée en gamme dans les CVM, certains experts ont fait valoir que la montée en gamme avait été inexistante dans bien des cas. Plusieurs ont estimé que la palette de mesures qu'un pays devait utiliser pour aider les entreprises locales à monter en gamme ne se limitait pas à la politique de STI et devait s'étendre à la politique industrielle et à la politique d'éducation. Dans certains cas, la politique industrielle pouvait avoir des effets plus puissants que la politique de STI, en particulier si celle-ci n'était pas bien conçue ou exécutée, ou n'était pas très efficace. Même si chaque innovation n'entraînait pas une montée en gamme, l'innovation était nécessaire pour qu'une montée en gamme soit possible.

39. En ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle et les CVM, le rôle des droits de propriété intellectuelle dans les CVM était fonction du contexte. Si les fournisseurs devaient respecter les règles et les normes en vigueur dans une CVM, sous peine d'en être exclus, les droits de propriété intellectuelle ne jouaient pas, dans bon nombre de CVM et d'activités, un rôle majeur dans la production.

F. Réunion-débat III: Politiques d'innovation centrées sur la demande

40. Dans son exposé, un professeur de l'Université d'Athènes a donné un bref aperçu des politiques d'innovation centrées sur la demande et présenté les résultats de l'Union européenne dans ce domaine. Elle a indiqué que les politiques de la demande étaient axées pour une large part sur la création de marchés. Ces politiques étaient plus difficiles à gérer que les politiques de l'offre car, outre le risque technologique, les décideurs devaient anticiper la réaction des autres acteurs. Cela étant, les politiques de la demande pouvaient être très efficaces. Les instruments centrés sur la demande incluaient le recours aux marchés publics afin de promouvoir la production de solutions qui n'existaient pas encore, la réglementation, le soutien de la demande privée et les politiques systémiques. Dans l'Union européenne, les interventions centrées sur la demande les plus courantes étaient les marchés publics d'innovation et les marchés publics précommerciaux. Ces politiques ont été largement appliquées dans des secteurs comme l'environnement, l'énergie et les TIC. Les marchés publics d'innovation recouvraient les technologies mais allaient au-delà, concernant aussi l'innovation non technologique et les systèmes complexes. Elle a souligné que les politiques de la demande étaient des initiatives de marché fondamentales; qu'il était nécessaire de trouver le moment opportun pour l'adaptation; et que former les prestataires de services de formation pour qu'ils participent aux initiatives d'innovation par la demande était fondamental pour concevoir des politiques efficaces.

41. Le directeur de l'Agence sri-lankaise pour les technologies de l'information et de la communication a présenté les résultats de la politique menée par son pays pour renforcer les moyens techniques locaux en informatique par les marchés publics. L'objectif de l'initiative eSri Lanka était d'apporter les avantages des TIC au pays et de transformer les méthodes de réflexion et de travail des pouvoirs publics. Sri Lanka appliquait un modèle de cyberdéveloppement intégré centré sur six domaines dont le plus important était les marchés publics. Du point de vue des activités d'innovation centrées sur la demande, la stratégie, qui avait un caractère systémique, visait notamment à susciter un développement de l'industrie locale des TIC et un renforcement des capacités techniques par la passation de marchés publics, le renforcement de l'organisation des entreprises publiques et la place importante faite aux applications et aux contenus sociétaux. La politique de marchés publics s'était attachée à donner la possibilité à l'industrie locale de participer à des appels d'offres dans le domaine des TIC, à renforcer les normes technologiques et à assurer une meilleure formation au secteur des TIC. Ces politiques n'étaient pas les seules utilisées; la stratégie de TIC comportait aussi des activités visant à renforcer l'organisation des entreprises publiques nationales et à promouvoir les applications et les contenus sociétaux. La politique de TIC avait permis une croissance significative du secteur local des TIC, dont les recettes étaient passées de 11,2 millions de dollars en 2003 à 650 millions de dollars en 2013. Il était prévu que ces recettes atteindraient 1 milliard de dollars en 2016.

42. Présentant le programme de garantie de marché de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, un spécialiste de cette organisation a indiqué que le programme visait à promouvoir un accès durable aux vaccins dans les pays en développement par les marchés publics. Le programme visait en particulier à accélérer le développement de vaccins qui répondent aux besoins des pays en développement, à faire progresser l'accès à des vaccins efficaces en augmentant les capacités de production pour répondre à leur demande de vaccins, à accélérer l'adoption des vaccins grâce à une tarification prévisible

pour les pays et les fabricants, et à mettre à l'essai ces éléments théoriques en vue d'applications concrètes. Plusieurs enseignements liés aux politiques de la demande pouvaient être tirés du programme: il était important de faire en sorte que les pays comprennent l'intérêt de la stratégie d'innovation envisagée, les décisions devaient reposer sur des éléments probants, les avantages devaient être recensés, et les autres options possibles devaient être évaluées. Dans la conception de politiques de marchés publics visant à soutenir l'innovation, il importait de garantir des perspectives de long terme solides et un processus décisionnel transparent afin d'établir des orientations claires.

43. En réponse aux questions de plusieurs représentants concernant l'interaction entre les politiques de la demande et les politiques de l'offre, et les conditions à observer pour appliquer avec succès des politiques de la demande, certains experts ont indiqué que celles-ci étaient un bon outil de soutien mais devaient être associées à des politiques de l'offre selon une démarche systémique. En outre, une stratégie d'innovation progressive et adaptative était utile dans les pays en développement. Si une telle stratégie ne devait pas exclure l'innovation radicale, elle était parfois moins indiquée pour les petites entreprises.

44. En ce qui concerne les liens entre les organismes de marchés publics et les organismes d'innovation, deux experts ont estimé que promouvoir la collaboration entre ces deux types d'organismes était essentiel. Il était plus difficile cependant de les regrouper en raison des différences de culture institutionnelle.

45. Concernant la possibilité de mener des politiques de demande dans les secteurs de moyenne ou de faible technologie, un intervenant a estimé que les résultats de l'organisme de TIC du Sri Lanka pouvaient être difficiles à transposer dans les secteurs très traditionnels; la coordination était décisive, et ce type de politiques serait difficile à appliquer dans des secteurs très fragmentés.

46. En conclusion, chacun des intervenants a recensé un certain nombre de problèmes essentiels concernant les politiques de la demande. En ce qui concerne les marchés publics, on a estimé qu'il était essentiel pour mener ce type de politique de renforcer la confiance entre les participants. On pouvait y parvenir par la transparence, l'ouverture et des principes clairs. Plusieurs experts ont fait observer que les politiques de la demande ne fonctionnaient pas isolément et devaient être encadrées et appliquées selon une politique d'innovation cohérente, coordonnée et globale. Le partage de l'information, la coopération et la définition d'orientations claires étaient d'autres facteurs de succès importants à envisager.

G. Débat de clôture

47. Un représentant s'est inquiété de la nécessité d'incorporer pleinement la STI dans le programme de développement pour l'après-2015, car elle constituait un élément fondamental de toute solution potentielle aux problèmes urgents de développement durable avec lesquels la communauté internationale était aux prises. Il était important que le traitement d'un volet STI du programme de développement pour l'après-2015 soit mené selon un processus ouvert et équilibré qui tienne pleinement compte des perspectives et des intérêts de tous les États membres, y compris les pays en développement.

48. Plusieurs experts ont salué la possibilité offerte par la réunion d'échanger des données d'expérience et des connaissances et ont estimé que des efforts seraient nécessaires pour assurer une continuité dans le traitement de la STI lors de futures réunions d'experts. Certains ont estimé qu'il serait important que la séance de clôture de la présente réunion puisse examiner les progrès accomplis dans ce domaine, s'agissant en particulier d'un certain nombre de mesures pratiques éventuelles, notamment la mise en place d'une coopération entre la CNUCED et les réseaux de STI évoqués au cours de la réunion. À cet égard, le secrétariat a indiqué qu'il s'apprêtait à lancer un nouveau projet de

renforcement des capacités qui ciblait les lacunes de capacité recensées dans le cadre de son programme d'examen des politiques de STI, et comportait des volets consacrés à la formation et à la coopération. Certains experts ont estimé que le projet laissait entrevoir la perspective de remédier à certaines des difficultés citées pendant la réunion.

49. Un représentant, appuyé par un autre, a demandé que le résumé du Président soit envoyé par courriel à tous les participants et experts plutôt que de l'afficher sur le portail des représentants. Une annexe au résumé du Président contenant les points de l'ordre du jour et des liens vers les noms des intervenants pouvait être établie pour faciliter la consultation. Par ailleurs, les adresses électroniques des participants pouvaient être ajoutées à la liste finale des participants. Il serait utile que les experts informent le secrétariat de leurs projets de collaboration, l'idée étant que le secrétariat soit tenu au courant par les experts de leurs activités et puisse ensuite en rendre compte à la réunion suivante.

50. Le Président a indiqué que des efforts seraient faits en ce sens et que le résumé serait distribué à tous les participants, y compris les experts. Elle a prévenu les participants que le résumé du Président ne devait pas être utilisé comme un document de négociation car ce n'était pas un document officiel.

51. Un expert a estimé que les activités sur les politiques d'innovation devaient être associées au renforcement des capacités, à la coopération et au partenariat et que la STI devait être traitée de façon globale. Il a suggéré qu'une analyse comparative des meilleures pratiques, des enseignements et des orientations soit communiquée pour examen dans l'intérêt de tous les États membres. Réduire le financement privé de la R-D n'était pas la bonne réponse.

52. Un expert a indiqué qu'il était communément admis des spécialistes de la question que l'innovation constituait un processus interactif et que dès lors, les transferts de technologie constituaient un aspect important de la politique d'innovation. Il était nécessaire de créer une nouvelle perspective, orientée vers les pays émergents, au lieu de la dichotomie classique entre pays développés et pays en développement et pays du Nord et pays du Sud.

53. Un représentant a exprimé son intérêt pour le projet de la CNUCED visant à promouvoir l'innovation par le renforcement des capacités. Il a estimé que le résumé du Président devait être un produit fini. Pour cela, il était nécessaire que la gouvernance soit cohérente; autrement dit, le Groupe d'experts devait être plus représentatif des secteurs clés de la gouvernance internationale. Cela signifiait que toutes les parties devaient être représentées pour apporter une valeur ajoutée plus crédible. Il a suggéré que les intervenants soient désignés par type de coopération: a) coopération Nord-Sud; b) coopération Sud-Sud; c) coopération triangulaire; et d) coopération entre les continents. Toutes les parties prenantes, y compris les institutions financières, les organisations non gouvernementales, la société civile, la communauté scientifique et les parlementaires, devaient être représentées dans ce type de groupe d'experts.

54. En réponse, le Président a indiqué que les thèmes des cinq sessions de la réunion d'experts avaient été définis d'après le mandat adopté précédemment par les États membres. D'autres sujets, en fonction du mandat fixé, pouvaient être abordés à d'autres réunions d'experts.

55. En réponse à une question d'un représentant sur les liens que les TIC entretenaient avec les changements climatiques, la Directrice de la Division de la technologie et de la logistique a indiqué que le secrétariat de la CNUCED serait heureux de s'entretenir sur les changements climatiques avec le représentant en question. Sur le point de savoir si les TIC devaient être un sujet prioritaire à envisager pour le programme de développement pour l'après-2015, elle a indiqué que le sujet avait pris de l'ampleur et était, de fait, apparu dans la déclaration sur les objectifs du Millénaire pour le développement et dans un rapport du

Secrétaire général. Cependant, la question de savoir s'il serait une priorité dans le programme de développement pour l'après-2015 n'était pas encore tranchée. La CNUCED était certainement favorable à une telle proposition.

II. Questions d'organisation

A. Élection du bureau

56. À sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a élu le bureau ci-après:

Présidente: M^{me} Fatima Al-Ghazali (Oman)

Vice-Présidente/Rapporteuse: M^{me} Mihoko Saito (Japon)

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

57. À sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/C.II/MEM.4/4; l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Innovation pour le renforcement des capacités productives et le développement durable: cadres directifs, instruments et capacités essentielles.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Résultat de la session

58. À sa séance plénière de clôture, le vendredi 21 mars 2014, la réunion d'experts pluriannuelle a décidé que la Présidente établirait un résumé des débats.

D. Adoption du rapport

59. Également à sa séance plénière de clôture, la réunion d'experts pluriannuelle a autorisé la Vice-Présidente/Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la session.

Annexe

Participation*

1. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la réunion d'experts:

Algérie	Kazakhstan
Angola	Kirghizistan
Arabie saoudite	Lybie
Azerbaïdjan	Madagascar
Bangladesh	Mali
Barbade	Mauritanie
Brésil	Maroc
Bulgarie	Mozambique
Burkina Faso	Népal
Canada	Oman
Chili	Paraguay
Chine	République démocratique du Congo
Côte d'Ivoire	Sri Lanka
Émirats arabes unis	Soudan
États-Unis d'Amérique	Suisse
Fédération de Russie	Thaïlande
Grèce	Trinité-et-Tobago
Japon	Yémen
Jordanie	Zimbabwe

2. L'observateur ci-après était représenté à la réunion:

Saint-Siège

3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session:

Centre Sud
Commission économique eurasiatique
Organisation de la coopération islamique
Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
Union européenne

4. L'organe de l'ONU ci-après était représenté à la réunion:

Commission économique pour l'Europe

5. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la réunion:

Agence internationale de l'énergie atomique
Centre du commerce international
Banque mondiale
Organisation mondiale du commerce

* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste des participants porte la cote TD/B/C.II/MEM.4/Inf.2.

6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion:

Catégorie générale

Consumer Unity & Trust Society International

Ingénieurs du monde

International Network for Standardization of Higher Education Degrees
